Toxicologie

SENSIBILISER VOS SALARIÉS AUX RISQUES TOXICOLOGIQUES

L'employeur doit informer les travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité d'une manière compréhensible pour chacun.

Objectifs

- Informer les salariés des risques toxicologiques auxquels ils sont exposés.
- Restituer les résultats éventuels des mesurages.
- Rappeler les moyens de prévention à mettre en œuvre (équipements de protection collectifs et individuels) ainsi que les bonnes pratiques.

Notre intervention concrètement

- Identifier vos besoins.
- Sensibiliser les opérateurs sur :
  - ✓ la nature des agents chimiques dangereux ou CMR présents,
  - ✓ les moyens d'identifier les dangers (étiquetage, pictogrammes, FDS Fiches de Sécurité…),
  - ✓ les risques encourus au poste de travail,
  - ✓ les mesures de prévention à adopter.

Les plus

- Un accompagnement ciblé sur les risques identifiés au sein de l'entreprise
- Privilégier une approche participative et à l'écoute des salariés.